

**ORTHOPÉDAGOGUE PROFESSIONNEL(LE) - ÉQUIPE-CONSEIL AU SECONDAIRE
POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN (35 HEURES / SEMAINE)
CONCOURS P-16-17-17**

NATURE DU TRAVAIL ET ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'orthopédagogue faisant partie de l'équipe-conseil au secondaire collaborera avec une ou un orthophoniste à :

- proposer les modalités d'évaluation permettant de confirmer ou d'infirmer la présence d'un trouble d'apprentissage;
- guider le processus d'évaluation et de conclusion auprès des intervenants de l'école;
- travailler en étroite collaboration avec la ou le psychologue de l'école et les autres intervenants;
- offrir de l'accompagnement et du soutien aux intervenants scolaires, aux enseignants et aux enseignants ressources pour l'élaboration et l'application du plan d'intervention;
- travailler en concertation avec les conseillers pédagogiques afin de s'assurer de l'arrimage des plans de formation;
- intervenir auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves, lorsqu'il n'y a pas d'orthopédagogue affecté(e) à l'école, et les soutenir, selon le besoin, dans la mise en place de mesures d'adaptation afin de faciliter l'utilisation des outils de nature compensatoire.

QUALIFICATION REQUISE

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orthopédie ou en adaptation scolaire

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Réussite à un test de français écrit

CONDITIONS D'EMPLOI : régies par la convention collective du personnel professionnel (CSQ)

TRAITEMENT ANNUEL : de 42 907 \$ à 78 992 \$

CANDIDATURE

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitae **au plus tard le 20 juin 2017 à midi**, en indiquant le numéro de concours **P-16-17-17**, à l'attention de :

Madame Emilie St-Amand, agente d'administration
Commission scolaire Marie-Victorin
Service des ressources humaines
13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7

Télécopieur : 450 670-9604

Courriel : cvprofessionnel@csmv.qc.ca

N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.

La Commission scolaire Marie-Victorin est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.